

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4105)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL90

présenté par

Mme Lorho

ARTICLE 5

Supprimer les alinéas 2 et 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa porte atteinte au respect fondamental de la vie privée en laquelle chaque français est encore en droit d'aspirer. Il doit être supprimé.